



Pour une demande de garde exclusive

Par **benji596**, le **29/11/2014 à 22:01**

Bonsoir , rnPapa de jumelles , nous sommes séparés avec mon exe depuis janvier. Nous avons commencé par une garde alternée à l'amiable 1 semaine chacun puis elle a voulu passé au tribunal pour avoir la garde et mettre les filles à l'école la ou elle habite.La décision a été que je ne les avais que 1 week-end sur 2 et parfois le mercredi ainsi que la moitié des vacances. La décision a été prise au moi d'octobre . Il y a 2 semaines j'apprends qu'elle va déménager le 1 décembre avec son nouveau mec a 400km de chez moi alors que ça ne fais que 5mois qu'ils sont ensemble et qu'il a voulu la quitter il y a 3 semaines. De plus elle vivait chez sa mère depuis notre séparation et ne s'occupait casiment pas des filles . J'ai fais la demande de garde exclusive , elle n'a pas ressaisi son avocate pour changer le mode de garde , ils ne travaillent ni l'un ni l'autre et moi je suis en étude.J'aimerais savoir si j'ai des chances d'obtenir la garde et si je dois trouver un travail pour avoir plus de chances d'obtenir la garde de mes filles ?rnD'avance merci